

Procter & Gamble Inc.
 B.P. 355, succursale A
 Toronto, Ontario M5W 1C5

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : RQ 1103663
 Remplace : RQ0703579

Date de publication : 12/05/2011

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : DÉTERGENT À LESSIVE EN GRANULES

PRODUIT FINI

Marques : Tide Professionnel avec oxy-javellisant

Numéro de téléphone de P&G : 1-800-332-7787 ou appeler le centre antipoison local ou un médecin.

Numéro de téléphone d'urgence (24 heures - CHEMTREC) : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (pays autres que les États-Unis et le Canada)

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) : (Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements.)

Ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale passagère.

Contact avec les yeux : Peut causer une légère irritation passagère.

Contact avec la peau : S. O.

Inhalation : Une forte exposition à de la poussière peut causer une irritation passagère des voies respiratoires. Une forte exposition prolongée ou répétée à de la poussière peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires ou des réactions symptomatiques.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : Peut causer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements et/ou de diarrhée.

Contact avec les yeux : Le contact avec le produit ou sa solution aqueuse peut causer une irritation superficielle passagère.

Contact avec la peau : S. O.

Inhalation : Une forte exposition à de la poussière peut causer une irritation passagère des voies respiratoires.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : Non connus

Effets possibles sur l'environnement : (Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements.)

SECTION III – COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS				
Ingrédients mentionnés sur l'étiquette du produit : Enzymes et surfactifs anioniques biodégradables.				
Ingrédients dangereux tels que définis par le SIMDUT en vertu de la <i>Loi sur les produits dangereux</i> :				
<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>DL50/CL50</u>
Carbonate de sodium	Carbonate de soude	497-19-8	30-60 %	1,9 g/kg (rats - oral)
Percarbonate de sodium	Percarbonate	15630-889-4	5-10 %	1,3 g/kg (rats)
Silicate	Silicate	1344-09-8	1-5 %	1,3 g/kg (rats - oral)
Aluminosilicate	Zéolite	1344-00-9	15-40 %	S.O.
Sulfate d'alkyle, Sel de sodium	Surfactif anionique	68955-19-1 et Confidentiel	1-5 %	1,3-2,1 g/kg (rats - oral)
Benzènesulfonate d'alkyle à chaîne droite, Sel de sodium	Surfactif anionique	68081-81-2	10-30 % Total des surfactifs anioniques	0,7-1,3 g/kg (rats - oral)
Alcool-éthoxy-sulfate, Sel de sodium	Surfactif anionique	68585-34-2		≥ 2 g/kg (rats - oral)
Acide benzènesulfonique, 2-aminoethanol	Surfactif anionique	68910-32-7		

SECTION IV – PREMIERS SOINS
<p>Procédures d'urgence et de premiers soins :</p> <p>Ingestion : Boire 1 ou 2 verres d'eau pour diluer le produit. Ne PAS provoquer le vomissement. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.</p> <p>Contact avec les yeux : Rincer les yeux abondamment avec de l'eau tiède pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.</p> <p>Contact avec la peau : Laver soigneusement la région touchée avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.</p> <p>Inhalation : Sortir de la zone poussiéreuse. Dans de rares cas, il peut se produire une réaction au niveau de la respiration, notamment un serrement de poitrine et de la difficulté à respirer. Le cas échéant, consulter un médecin sans attendre.</p> <p>Note au médecin : (s'il y a lieu)</p> <p>Autre : Les mises en garde suivantes figurent sur l'emballage du produit :</p> <p>MISE EN GARDE : PEUT IRRITER LES YEUX. Éviter le contact avec les yeux. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PREMIERS SOINS : Ce produit contient des enzymes et des surfactifs anioniques biodégradables. En cas d'ingestion, boire un plein verre d'eau ou de lait et appeler un centre antipoison ou un médecin sans attendre. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes.</p>

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION
Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.
Limites d'inflammabilité :
Limite d'inflammabilité supérieure : Non connue
Limite d'inflammabilité inférieure : Non connue
Limites d'explosion : LSE : S. O. LIE : S. O.
Température d'auto-inflammation : S. O.
Produits de combustion dangereux : Non connus

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : Non connues

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : Non connues

Moyen d'extinction :

Applicable : CO₂, eau ou poudre extinctrice.

Non applicable : Non connu

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés à la matière : Non connus

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers : Les pompiers doivent être munis d'un appareil respiratoire autonome s'ils risquent d'être exposés à de la fumée irritante ou sensibilisante.

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Réduire au minimum le niveau de poussières en suspension au moment de ramasser le produit (voir « Inhalation » sous « Dangers pour la santé », dans la section « Identification des dangers »). Prévenir l'exposition aux poussières en utilisant un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH et muni de filtres absolus (HEPA). Porter des gants afin de réduire au minimum le contact avec la peau.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Les petites quantités de solution (usage domestique) peuvent être évacuées dans les égouts. Le produit sec peut être enfoui là où les règlements locaux le permettent. Mettre le contenant vide au rebut. Les eaux usées contenant du produit peuvent être évacuées conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Méthodes de confinement : En cas de déversement du produit sec, ramasser le produit dans un contenant approuvé en produisant le moins de poussière possible. S'il y a lieu, ramasser l'excédent de poussière au sol à l'aide d'un aspirateur.

Méthodes de nettoyage : Recycler ou jeter le produit, le cas échéant, conformément aux règlements et directives de la présente section. Évacuer les petites quantités (usage domestique) dans les égouts. Utiliser un chiffon humide pour nettoyer les déversements mineurs. Éliminer le produit conformément aux règlements locaux.

Autre information : (s'il y a lieu)

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Éviter de respirer les poussières du produit.

Précautions à prendre pour l'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le produit sec afin de conserver la fluidité des granules.

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Directives d'exposition : Réduire au minimum le niveau de poussières.

Contrôles d'ingénierie : S. O.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Protection des yeux et du visage : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation (usage domestique).

Protection de la peau : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation (usage domestique).

Protection des voies respiratoires : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation (usage domestique).

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) :

Poudre blanche contenant ou non des granules de couleur

Odeur : Parfumé et/ou non parfumé

Seuil de l'odeur : S. O.

État physique : Granules solides à 68 °F (20 °C)

Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.

Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.

Point d'ébullition : S. O.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : S. O.

Composés organiques volatils (COV) : S. O.

Point d'éclair (méthode utilisée) : S. O.

Alcalinité de réserve : ~ 5-8,75 g NaOH/100 ml (à un pH de 9,5)

Solubilité dans l'eau : Quasi soluble à 68 °F (20 °C)

Température de décomposition : S. O.

Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : S. O.

Densité/masse volumique : 410-505 g/l

Point de fusion/congélation : S. O.

pH (solution à 1 %) : 10-11,5

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
Stabilité chimique : Stable
Conditions à éviter : Flamme nue
Matières incompatibles : Non connues
Produits de décomposition dangereux : Non connus
Possibilité de réaction dangereuse : Non connue
SECTION XI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES
<p>Le détergent en granules présente une assez faible toxicité. En cas d'ingestion, il peut causer une légère irritation gastro-intestinale, de la diarrhée et/ou des vomissements. Le contact des yeux avec le produit ou sa solution aqueuse peut causer une irritation superficielle passagère.</p> <p>Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé n'a été signalé.</p> <p>Organes cibles : Aucun organe cible n'a été identifié.</p> <p>Cancérogénicité : Le produit fini destiné à la vente aux consommateurs n'est pas cancérigène.</p> <p>NTP : Non*</p> <p>CIRC : Non*</p> <p>* Information confirmée par Ariel.</p>
SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE
<p>Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir des ingrédients composant ce produit, ce produit n'est pas censé nuire à l'environnement lorsqu'il est éliminé de la façon prévue. Les surfactifs présents dans le détergent se biodégradent facilement et ils sont éliminés efficacement pendant le processus de traitement des eaux usées.</p>
SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION
<p>Méthode d'élimination : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX.</p> <p><i>Usage non domestique (Fédéral) :</i> Lorsque les produits faisant l'objet de la présente FS sont, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, ils ne sont pas considérés comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261). Ils doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.</p> <p><i>Usage domestique :</i> Le consommateur peut mettre le contenant vide au rebut ou il peut le mettre au recyclage là où l'on dispose des installations appropriées. Les solutions préparées par le consommateur peuvent être évacuées dans l'évier avec de l'eau du robinet. Le produit à usage domestique peut être mis au rebut ou évacué dans les égouts.</p>
SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT
Aucun règlement ne vise le transport des produits faisant l'objet de la présente FS, dans leur forme originale.
Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé
Transport aérien (IATA) : Non réglementé
Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Tous les ingrédients ont été approuvés par la LCPE et peuvent être importés au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé selon les critères de risque du règlement canadien régissant les produits contrôlés, et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par ledit règlement.

Le carbonate de sodium (CAS n° 497-19-8) apparaît en regard du numéro 1431 sur la liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada), et il est associé à un seuil de 1 %.

Ce produit est répertorié dans la catégorie D, Division 2, Sous-division B (irritant pour les yeux) du Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente FS sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger P&G :

Santé :	1	4 = EXTRÊME
Inflammabilité :	1	3 = ÉLEVÉ
Réactivité :	0	2 = MODÉRÉ
		1 = FAIBLE
		0 = NON SIGNIFICATIF

* S. O. – Sans objet

Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.